

Résolution

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-RES-039

Déposé le : 11.12.19

Scanné le : _____

Art. 136 LGC La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire. Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de la résolution

Délocalisation des emplois de Boston Scientific (Symetis) à Ecublens
Soutien à l'ouverture des négociations et à la reconduction du délai de consultation

Texte déposé

Boston Scientific (Symetis) a annoncé la délocalisation de son site d'Ecublens, à proximité de l'EPFL, avec la perte de 125 places de travail. Ces suppressions ont des conséquences désastreuses pour les conditions de vie des travailleuses et des travailleurs de Symetis. Mais plus largement, cette politique de délocalisation à répétition entraîne une perte de savoir-faire et de places de travail, avec leurs conséquences sur les collectivités et sur les vies humaines.

Pour rappel, Symetis est une société de recherche et développement, de fabrication et de commercialisation de produits médicaux, en particulier dans le domaine des maladies cardiovasculaires. Dans le cadre de ce conflit collectif, la direction de Boston Scientific, deux ans seulement après le rachat de Symetis, refuse de rencontrer la délégation syndicale élue par l'assemblée, ne respectant pas les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs.

Dans ces conditions de blocage, le personnel s'est mis en grève. Le délai de consultation est arrêté au 16 décembre prochain. Les négociations n'ont pas pu avoir lieu en raison du refus de la direction de se mettre autour de la table avec la délégation syndicale, constituée de délégués des travailleurs et des représentants d'Unia, alors que le syndicat Unia a été mandaté par une part représentative du personnel.

Conscients de la nécessité de soutenir le personnel dans cette situation de blocage, nous demandons au Conseil d'Etat d'intervenir afin que la direction de Boston Scientific (Symetis) :

Prolonge le délai de consultation en accordant un délai suffisant permettant au personnel d'obtenir les renseignements nécessaires pour faire des propositions et pour que la procédure de consultation atteigne son objectif

Privilégie le partenariat social en ouvrant des négociations conformément à la demande des salarié.e.s

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Myriam Romano-Malagrifa

Signature :

Signature(s) :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Alexandre RYDLO
EUSZKA BUTERA
Georges ZUND

Stéphane MASSON

J L Rudice

Sergei Aschvanden

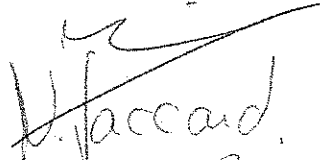
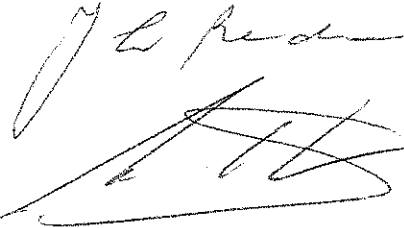
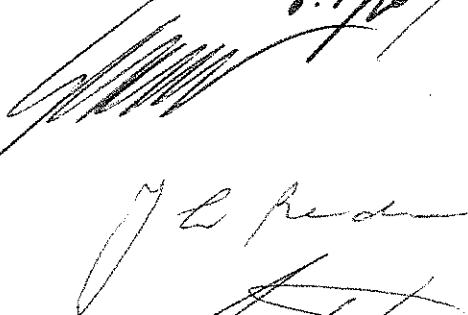
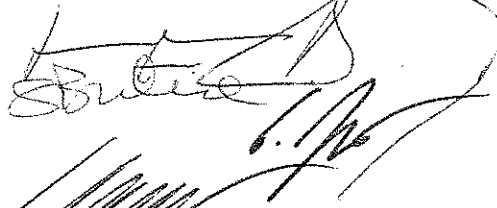
Rebecca Joly

Nathalie Picaud

Jean-Clod Jordan

Vincent Keller

Cécile Weisert



H. Picaud



Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 3 décembre 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Echenard Cédric
Aschwanden Sergei	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Evéquois Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Baux Céline	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Christin Dominique-Ella	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Clerc Aurélien	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Cornamusaz Philippe	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Maurice
Bolay Nicolas	Creteigny Laurence	Genoud Alice
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bovay Alain	Cuérel Julien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glayre Yann
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Gross Florence
Cala Sébastien	Develey Daniel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Ducommun Philippe	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Dupontet Aline	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Durussei José	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 3 décembre 2019

Jobin Philippe	Neumann Sarah 	Ryf Monique 
Joly Rebecca 	Neyroud Maurice	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Schelker Carole
Keller Vincent	Paccaud Yves 	Schwaar Valérie 
Labouchère Catherine	Pahud Yvan	Schwab Claude 
Liniger Philippe	Pernoud Pierre André	Simonin Patrick
Lohri Didier	Petermann Olivier	Sonnay Eric
Luccarini Yvan 	Podio Sylvie	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Pointet Cloé	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine 	Suter Nicolas
Marion Axel 	Radice Jean-Louis 	Thalmann Muriel 
Masson Stéphane 	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean 
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian 
Melly Serge 	Richard Claire 	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc 
Misiego Céline 	Romano-Malagrifa Myriam 	Wahlen Marion
Mischler Maurice	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric 
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane 	Ruch Daniel	Zünd Georges 
Mottier Pierre François	Rydlö Alexandre 	Zwahlen Pierre